



COMMUNE DE MESSERY

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2023 A 20 H.

TABLEAU DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le six avril, à vingt heures, le conseil municipal de la commune dument convoqué, s'est réuni à l'espace Littorelle, en séance ordinaire, sous la présidence de Frédéric RODRIGUES.

Etaient présents : F. RODRIGUES. N. VUARNET. T. NOIR. R. MEGHEZZI. C. GERARD. C. PUECH. L. SCHEFZICK. B. WALET. A. RAYMOND. N. REYNAUD.

Absents : S. BEL. A. MARI. A. BLOT. C. COSTAFROLAZ. C. CERRI. B. SCHMIDT. I. DUCROZ. J. GROSJEAN. F. KRAUZE.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 10

Nombre de procurations : 6

Date de la convocation : 29 / 03 /2023

Mme Lucille SCHEFZICK a été élue secrétaire de séance

NUMERO	OBJET DE LA DELIBERATION	DECISION
1	Tableau des subventions budget principal + budget affaires scolaires	Adopte
2	Présentation du plan de déploiement des Points d'Apport Volontaires (P.A.V.)	Valide le plan de déploiement présenté à deux exceptions près : L'emplacement près des immeubles sociaux « Le Véret » ; L'emplacement du P.A.V. du parc des Semiss.

3	Raccordement au réseau de distribution d'électricité : convention de financement avec SCCV VILLA MERIDIA	Valide le projet de convention avec la SCCV VILLA MERIDIA
4	Vote des taux de fiscalité locale 2023 (y compris THRS)	Décide de reconduire, pour 2023, les taux d'imposition en vigueur tels que ci-dessous : Taxe foncière (bâti) : 27.51 Taxe foncière (non bâti) : 59,53 Taxe d'habitation (THRS) : 14.41
5	Participation au programme Watty à l'école (programme de sensibilisation des scolaires aux économies d'énergie et d'eau) pour l'année scolaire 2022/2023.	Décide de verser une participation de 612 € à THONON-AGGLOMERATION pour une intervention auprès de 4 classes de l'école « Les Petits Crayons » dans le cadre du programme Watty.
6	Cimetière : rétrocession de concession d'une case de columbarium	Accepte le principe de la rétrocession de la case du columbarium acquise par Mme SIMON et détaillée ci-dessus, Autorise le remboursement à l'intéressée de la somme de 487.76 €.
7	Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage au profit de la commune de Massongy dans le cadre de l'aménagement de sentiers pédestres et parcours VTT	Accepte les termes et conditions de la convention
8	Préemption terrains DE LEUSSE DE SYON nouvelles déclarations d'intention d'aliéner – demande d'avis du conseil municipal	Exprime un avis positif en faveur de cette préemption
9	Décision modificative n°1 au budget principal de la commune.	Valide la décision modificative n°1 au budget principal
10	Budget affaires scolaires : proposition de convention avec la commune de Nernier pour montant des participations communales + tarifs.	Accepte les termes de la convention
11	Remboursement Nathalie VUARNET suite à des dépenses avancées à l'occasion du Festival du Film Vert.	Accepte de rembourser l'avance faite par Nathalie VUARNET à l'occasion du festival du Film Vert 2023 d'un montant de 94.96 €.

Le Président de séance **F. RODRIGUES**

